



Sport

NETTOYAGE MÉCANISÉ DES SALLES DE SPORT

Compte tenu des grandes surfaces au sol à nettoyer dans les bâtiments de salles des sports, l'utilisation de moyens mécaniques est indispensable afin d'améliorer le confort des opérateurs, tout en contribuant à une meilleure qualité de travail.

Cependant, l'utilisation de ce matériel présente des risques particuliers.

Les risques professionnels

- Risque de chute de plain-pied par glissade lié au mouillage des sols.
- Risque électrique lié à une défectuosité de l'installation ou à une erreur de manipulation.
- Risque de lésions dorsales lié au transport ou à la manutention de matériel lourd.
- Risque de choc et de contusion lié à la manipulation de machines mobiles.
- Risque de lésions auditives ou de fatigue nerveuse lié au bruit généré par certaines machines.
- Risque de brûlure cutanée ou d'intoxication lors de l'utilisation de produits chimiques.



Travail à reculons, fil sur l'épaule

Les mesures de prévention

Les mesures de prévention des accidents du travail engendrées par les travaux de nettoyage mécanisés passent par les compétences du personnel, une organisation du travail adaptée et la qualité du matériel.

I La formation du personnel

- Les agents chargés des opérations de nettoyage doivent bénéficier d'une formation spécifique.

C'est le cas notamment des autolaveuses et monobrosses qui demandent une technicité particulière. À cet effet, des consignes de sécurité précises doivent être communiquées aux opérateurs. La notice d'utilisation de la machine doit pouvoir être consultée par le personnel.

- En outre, des consignes particulières doivent être communiquées aux agents en ce qui concerne l'utilisation des produits d'entretien, dont certains composants peuvent présenter des risques pour la santé.

II L'organisation du travail

- Les équipements de nettoyage doivent être stockés dans un local spécifique. Ils ne doivent pas encombrer les voies de circulation. À cet effet, la conception des bâtiments doit intégrer l'aménagement de ce type de local.
- Un point d'eau doit être facilement accessible afin de préparer les solutions de produits.
- De plus, les produits d'entretien doivent être stockés dans un local spécifique, correctement ventilé, à l'écart du public.
- Un entretien régulier doit être opéré sur le matériel de nettoyage. Il consistera notamment à vérifier le niveau d'usure des brosses, le bon état du circuit et des commandes électriques, la mobilité des roulettes, l'état de la batterie, le fonctionnement des systèmes de sécurité.

- **Le choix du matériel :**

Le matériel de nettoyage mécanique le plus couramment utilisé dans les salles des sports des collectivités est :

- L'aspirateur.
- L'autolaveuse.
- La monobrosse.

L'utilisation de ce matériel doit être adaptée à la nature du sol, à la configuration des lieux, et à la superficie du secteur à nettoyer.

Type de matériel	Domaine d'utilisation	Critères de choix
Aspirateur	Dépoussiérage des sols durs ou des textiles sur emplacement de plain-pied ou dénivelé.	Puissance d'aspiration (W). Dépression (Kpa). Bruit (dB A). Capacité du sac (l). Longueur du câble (m). Poids. Dimensions.
Autolaveuse	Lavage de grandes surfaces de sols durs.	Rendement (m ² /h). Largeur de travail (mm). Vitesse des brosses (tr/min) Capacité réservoir solution (l). Capacité batterie (h ou m ²). Accessibilité des commandes. Poids. Dimensions.
Monobrosse	Nettoyage à sec ou humide, décapage, polissage, récurage, et shampoing des sols durs ou textiles.	Diamètre brosse ou disque (mm). Pression brosse ou disque (g/cm ²). Vitesse brosse ou disque (tr/min). Couple de brossage (Nm). Bruit (dB A). Longueur du câble (m). Poids. Dimensions.

Equipements de protection individuelle

Des vêtements de travail contre le risque de salissures et de projection de produits.

Des gants de protection spécifiques avec manchette contre le risque de brûlure ou d'irritation cutanée.

Des chaussures de sécurité à semelles antidérapantes contre le risque de glissade et de choc.



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre
Conseiller en Hygiène et Sécurité au :
02.99.23.31.00